

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 6 OCTOBRE 2025.**

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725 boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

---

### **REPRÉSENTANTS DES PARENTS :**

Madame Virginie Bertrand-Gaucher  
Madame Hanaa Ghaffar  
Monsieur Philippe Picard  
Monsieur Samuel Côté  
Monsieur Jean-Paul Ndorerah  
Madame Isabelle Mongrain  
Monsieur Martin Goneau (substitut)

### **REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :**

Madame Patricia-Julie LeBrun  
Madame Martine Provencher  
Madame Léïa Charette  
Monsieur Christopher Plamondon

### **REPRÉSENTANT DES PROFESSIONNELS :**

Monsieur Alexandre Granger

### **REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

Madame Chantal Brunelle

### **REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES :**

Madame Agathe Campion Machiels

### **REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ :**

Madame Stéphanie Longpré

### **DIRECTION :**

Madame Michèle Héon

### **ABSENCES :**

Madame Danahé Blais (Représentante des élèves)

No de résolution  
ou annotation

CE-113/25-26-01

CE-113/25-26-02

## 1. MOT DE BIENVENUE

Madame Michèle Héon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Madame Héon nous présente les invités présents à la rencontre de ce soir : madame Élise Beaudet, responsable de la vie étudiante, monsieur Philippe Deblois, psychoéducateur et monsieur Pascal Bilodeau, gestionnaire administratif d'établissement.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Michèle Héon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Alexandre Granger d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 juin 2025

Il est proposé par madame Patricia-Julie LeBrun, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL ET CORRESPONDANCE

### Interdiction du cellulaire

Madame Michèle Héon informe les membres que la situation se déroule relativement bien, suite à la directive reçue du ministre Bernard Drainville, concernant l'application de l'interdiction du cellulaire à l'école.

### Projet de classes modulaires

Madame Michèle Héon nous fait un suivi concernant le projet de classes modulaires pour l'école secondaire des Pionniers. Des images extérieures et intérieures des différents modulaires ont été présentées à l'ensemble des membres du personnel de l'école, lors de l'assemblée générale du personnel de septembre. Le début de la construction est prévue cet automne..

## 5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

## 6. MOT DU DIRECTEUR

Madame Michèle Héon remercie chaleureusement tous les membres du personnel de l'école pour leur rigueur, leur engagement et leur sentiment d'appartenance contagieux envers notre école. Madame Héon se dit très heureuse de retrouver les anciens membres du conseil d'établissement et d'accueillir les nouveaux membres pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026.

## **7. GOUVERNEMENT DES ÉLÈVES**

Madame Élise Beaudet, responsable de la vie étudiante, nous informe qu'exceptionnellement pour l'année 2025-2026, il n'y aura pas de gouvernement des élèves. En voici les raisons : nous avons eu deux équipes de deux personnes qui se sont présentées aux élections scolaires. Nous avons eu droit à une campagne houleuse, les élèves ont dû être recadrés à la mi-campagne, par la direction et par madame Beaudet. Seuls 22% des élèves de l'école ont voté. Ce n'était donc pas suffisant pour bien représenter une décision pour l'ensemble des élèves. Pour cette raison, le gouvernement des élèves a dû être annulé cette année. Toutefois, suite aux démarches de madame Beaudet, deux élèves ont été sélectionnées afin de siéger sur le conseil d'établissement de l'école pour l'année 25-26. Il s'agit de Agathe Campion Machiels, élève de 5<sup>e</sup> secondaire et Danahé Blais, élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, deux élèves ayant un bon dossier académique, un bon comportement et ayant déjà une belle implication au sein de l'école. Elles sauront bien représenter les élèves et aussi organiser de belles activités pour l'ensemble des élèves de l'école.

## **8. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) ET AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT(E).**

Madame Michèle Héon explique brièvement le rôle de président(e) du conseil d'établissement et celui de vice-président(e) en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

Madame Virginie Bertrand-Gaucher se propose au titre de présidente du conseil d'établissement.

Madame Virginie Bertrand-Gaucher est élue par acclamation, présidente du conseil d'établissement.

### **ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT(E).**

Madame Hanaa Ghaffar se propose au titre de vice-présidente du conseil d'établissement.

Madame Hanaa Ghaffar est élue par acclamation, vice-présidente du conseil d'établissement.

## **9. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ.**

Madame Michèle Héon propose l'idée de soumettre la candidature de madame Stéphanie Longpré comme représentante de la communauté.

Madame Stéphanie Longpré accepte la proposition et est élue par acclamation, représentante de la communauté du conseil d'établissement.

## **10. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE.**

Madame Michèle Héon présente les règles de régie interne.

Il est proposé par la présidente du conseil que les règles de régie interne soient adoptées lors du prochain conseil du 3 novembre, une fois que les précisions seront apportées au document, pour les points 5 et 6.

**ADOPTION REPORTÉE À LA PROCHAINE SÉANCE**

**11. REMISE DU FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES FRAIS DE KILOMÉTRAGE AUX MEMBRES DU CÉ.**

Le formulaire a été remis à tous les membres du conseil. Il doit être complété si besoin, puis remis pour remboursement à madame Chantal Brunelle, secrétaire du conseil. Un formulaire sera remis également aux séances de février et de juin.

**12. ADOPTION DU CALENDRIER ET CONTENU DES RÉUNIONS.**

Madame Michèle Héon présente le calendrier des rencontres pour l'année 2025-2026, aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Philippe Picard d'adopter le calendrier et contenu des réunions, tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE-113/25-26-03

**13. REMISE DU FORMULAIRE DÉCLARATION D'INTÉRÊT AUX MEMBRES.**

En cas de conflit d'intérêts dans certains dossiers traités, on invite les membres à en faire la déclaration si nécessaire.

**14. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Monsieur Pascal Bilodeau, gestionnaire administratif d'établissement, nous informe que le budget octroyé pour l'année 2025-2026 par le Centre de services scolaire Chemin-du-Roy à l'école secondaire des Pionniers pour son conseil d'établissement sera un montant de cinq cents (500\$). Ce montant permettra de payer les frais de déplacement, de gardiennage et du souper des membres, lors de la dernière séance du conseil en juin.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CE-113/25-26-04

**15. APPROBATION DU CONTENU DES COS ET COSP 2025-2026**

Madame Michèle Héon présente aux membres du conseil, le document (voir tableau), sur les COS (contenus obligatoires en sexualité). Madame Héon nous présente les niveaux, les animateurs ainsi que les différentes activités qui seront réalisées. Monsieur Étienne Lebrun, responsable ADPEC et monsieur Bertrand Carle, psychoéducateur ont tous deux travaillé sur la création du contenu de ce document.

Madame Héon nous présente ensuite le document (voir tableau), sur les COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle). Ces contenus obligatoires, définis par le ministère de l'Éducation, ont pour but d'outiller graduellement les élèves dans leur réflexion sur leurs choix scolaires et professionnels en plus de favoriser une préparation aux différentes transitions qu'ils vivront. Les COSP sont complémentaires à d'autres moyens mis en œuvre dans les écoles, notamment aux services professionnels offerts par les conseillères et conseillers d'orientation. Cette année, 14 rencontres TEAMS seront offertes aux parents par la direction et la conseillère d'orientation, Mélanie Morin.

CE-113/25-26-05

L'invitation à la rencontre sera déposée dans l'info-parents, puis un lien TEAMS sera acheminé aux parents qui se seront inscrits. Une première rencontre a déjà eu lieu en septembre pour les parents de 4<sup>e</sup> -5<sup>e</sup> secondaire, avec une très bonne participation de 85 parents inscrits.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE ET LES GESTES À CARACTÈRES SEXUELS**

Monsieur Philippe Deblois, psychoéducateur présente aux membres du CÉ, le plan de lutte 2025-2026 sur lequel il a travaillé. Monsieur Deblois nous fait une présentation claire et détaillée du contenu du document. Il nous présente les différentes situations possibles telles que : AVCS, l'intimidation, la violence, les gestes à caractères sexuels et l'intimidation sur l'origine ou l'ethnie et le conflit. Il nous informe que lui et ses collègues qui interviennent auprès des élèves de l'école le font également en étroite collaboration avec le policier éducateur, le CALAC et la DPJ. Il y a eu 19 situations rapportées et inscrites en 2024-2025. Monsieur Deblois s'assure de toujours faire un suivi concernant autant la victime que l'agresseur, suite aux différentes situations. Il nous mentionne également que les élèves H victimes ou agresseurs sont aussi comptabilisés, mais nous n'en avons pas eu l'an passé.

Le document sera déposé sur le site Internet de l'école dans la section « Renseignements généraux ». Également acheminé au « Protecteur de l'élève ».

Il est proposé par monsieur Christopher Plamondon d'adopter le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence 2025-2026, tel que présenté.

CE-113/25-26-06

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**17. ADOPTION DE L'AMENDEMENT, NOTRE CODE DE VIE AVEC L'INTERDICTION DE L'UTILISATION DU CELLULAIRE ET LE VOUVOIEMENT**

Madame Michèle Héon nous présente le document (Amendement – Gazette du 2 juillet 2025), déposé sur le site Internet de l'école à la journée d'accueil du mois d'août dernier. Le vouvoiement est déjà mis en place à l'école et ça va relativement bien. Il sera officialisé en janvier 2026.

Madame Héon nous informe que les points 5.2, 5.3 et 5.4 au code de vie de l'agenda scolaire seront à changer pour ceux de l'amendement du ministre de l'Éducation.

Jusqu'à 16h, les élèves ne doivent pas avoir de cellulaire en main. Après 16h, il est autorisé aux élèves qui attendent pour leurs activités parascolaires d'avoir en main leurs cellulaires.

Madame Héon nous indique également concernant le point 14 au code de vie (retards et assiduité), elle aimerait que le 4<sup>e</sup> retard soit changé pour 3<sup>e</sup> retard et ce, toutes matières confondues. L'élève qui aura un 3<sup>e</sup> retard se verra pris en charge par un psychoéducateur, par son tuteur ou responsable du suivi des retards et absences.

Il est proposé par madame Patricia-Julie LeBrun d'adopter l'amendement, notre code de vie avec l'interdiction de l'utilisation du cellulaire et le vouvoiement et le nombre de retard toléré soit adopté, tel que présenté.

CE-113/25-26-07

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **18. ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF-REDDITION DE COMPTE 2024-2025**

Madame Michèle Héon présente aux membres du CÉ la reddition de compte (projet éducatif) pour l'année 2024-2025. Elle nous présente de façon claire et détaillée les différents points. Elle nous parle également des journées thématiques prévues cette année où le port du ½ uniforme ne sera pas obligatoire. Madame Héon nous informe que l'école est en attente de nouveaux sports adaptés inclusifs. Il y aura prochainement des rencontres avec les agents de sécurité pour s'assurer du bon fonctionnement sécuritaire dans l'école.

Il est proposé par madame Isabelle Mongrain d'adopter le projet éducatif - reddition de compte 2024-2025, tel que présenté.

CE-113/25-26-08

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **19. APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT 2025-2026**

Monsieur Pascal Bilodeau, gestionnaire administratif d'établissement informe les membres qu'à compter de cette année, à la suite d'une décision prise par le Centre de service scolaire, les campagnes de financement individuelles ne seront plus possibles. Toutefois, les campagnes de financement de groupes, bien encadrées, seront acceptées.

Monsieur Alexandre Granger, responsable des sports, nous présente les différentes campagnes de financement à venir. Le 8 octobre, l'équipe de football fera une vente de billets (à l'Archibald). L'argent amassé permettra l'équipe de football d'acheter de nouveaux équipements sportifs, ballons, etc.

Monsieur Granger nous informe également que le 14 novembre, l'équipe de basketball organisera un ramassage de canettes qui aura comme point de dépôt : l'école des Pionniers. L'argent amassé permettra à l'équipe de basketball de faire des tournois. Monsieur Pascal Bilodeau nous mentionne que ILSS fera un ramassage de canettes au local enseignant. Les sommes amassées leur permettront d'organiser des sorties, acheter de la crème glacée, etc.

On nous informe que le porte à porte est maintenant interdit par la police de Trois-Rivières et qu'il n'y a plus de permis possible.

CE-113/25-26-09

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **20. FORMATION OBLIGATOIRE DU MEQ À L'INTENTION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Dans le cadre de la Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement, tous les nouveaux sont invités à visionner les capsules vidéo à cet effet. Le lien pour accéder à ces capsules a été remis aux membres dans l'ordre du jour du 6 octobre..

## **21. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES.**

Madame Michèle Héon présente aux membres, le document des activités éducatives et les invitent à prendre connaissance des demandes soumises. Monsieur Pascal Bilodeau fait la description des différentes demandes. On a demandé à monsieur Bilodeau si l'école faisait toujours affaire avec la même agence de voyages. Il nous a répondu oui,

parce qu'elle nous offre de très bons prix et que les autres agences de désirent pas soumissionner.

Lors des voyages de plusieurs jours, chaque groupe doit s'assurer d'avoir un accompagnateur homme et une accompagnatrice femme. Le choix des accompagnateurs est fait en tenant compte de l'implication de l'enseignant ou du personnel de soutien accompagnateur au sein du groupe. Un googleform est présentement en élaboration pour bien répondre au besoin d'encadrement et budgétaire à la fois.

Concernant les sorties en milieux culturels, elles seront présentées lors du prochain conseil d'établissement.

CE-113/25-26-10

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **22. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.**

Monsieur Philippe Picard nous informe qu'il n'y a rien pour le moment puisque la première rencontre du comité de parents aura lieu le 21 octobre prochain.

## **23. AFFAIRES DIVERSES**

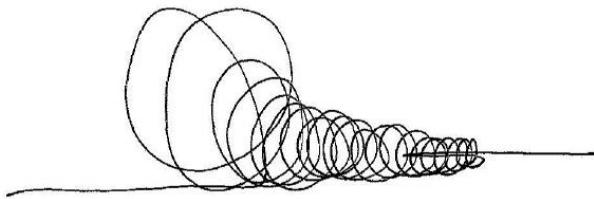
- Madame Michèle Héon félicite et remercie l'ensemble du personnel pour la belle proactivité de l'école !
- Madame Martine Provencher invite les gens à venir assister au duel de la Brigade des Chefs juniors : quelques élèves de notre brigade culinaire participeront à ce duel dans le cadre des Délices d'automne qui aura lieu le samedi 11 octobre 2025, de 15h30 à 17h00. Le duel se fera avec l'École secondaire Le Tremplin. Venez les encourager en grand nombre !
- Madame Agathe Campion Marchiels remercie tous les membres du CÉ pour cette belle soirée de rencontre.
- Monsieur Philippe Deblois nous informe qu'il y a un atelier sur les sextos présenté en 2<sup>e</sup> secondaire par le DPCP. Il nous indique que lors de sextos, les téléphones cellulaires peuvent être retirés aux élèves. Les intervenants ont été informés à ce sujet. Une enveloppe est réservée pour y déposer le cellulaire et les policiers sont immédiatement alertés.
- Madame Michèle Héon informe les membres du CÉ que l'élève qui a eu un arrêt cardiaque lors d'une partie de football à l'école secondaire des Pionniers se porte bien. Il sera de retour à l'école bientôt. Un suivi a été fait par la direction de l'école auprès de l'élève et de sa famille. Madame Héon tient à remercier l'excellent travail ainsi que l'intervention rapide qui ont été faits par l'ensemble des intervenants et par les entraîneurs qui étaient présents sur le terrain lors de l'arrêt cardiaque de l'élève. Suite à cet incident, madame Héon nous a informés que deux nouveaux (DEA) défibrillateurs externes automatisés sont disponibles à l'école, soit au poste de garde et au secteur des gymnases.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 06 par madame Virginie Bertrand-Gaucher que la séance soit levée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "V. Bertrand-Gaucher".

Virginie Bertrand-Gaucher  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Héon".

Michèle Héon  
Directrice